***RÉUNION DU 13 FÉVRIER 2024***

Le conseil municipal s'est réuni le Mardi 13 Février 2024 à dix-neuf heures sous la présidence de M Patrick Lafave, Maire.

La séance est ouverte à 19 h 00,

**Présents :** Mme Bossion C, M. Dubois T, Mme Langlois S, M. André A, Mme Leboucher L, M. Dessaude Y, Mme Labonde E, Mme Poirier C

**Secrétaire de séance :** M Desssaude Y

**DELIBERATION CONTRAT ASSURANCE DU PERSONNEL**

Ce contrat arrive à échéance.  
Après délibération du conseil municipal, à l’unanimité, M. Le Maire est autorisé à le renouveler.

**DELIBERATION PRIME EXCEPTIONNELLE DU POUVOIR D’ACHAT**

Cette prime concerne les agents municipaux de la commune.

Il est demandé l’accord de principe du conseil municipal, qui après délibération à l’unanimité donne cet accord.

**POINT SUR LES TRAVAUX 2024**

M  Le Maire informe le conseil municipal :

* la demande de subventions concernant la peinture du couloir de l’école est en cours.
* La demande de subventions pour l’entretien des routes est en cours.

**EVENEMENTS FESTIFS EN 2024**

23 Février 2024 : Réunion publique pour le festival de la framboise

25 Mai 2024 : Intervillages organisé à La Puisaye

15 et 16 Juin 2024 : Festival de la framboise

21 Juin 2024 : Fête de la musique, il s’agit de la 20ème édition dans notre village

3 et 4 Août 2024 : Fête du village.

**SERVICE CANTINE A UN EURO**

Un dispositif de l’état permet, sous conditions de ressources, de proposer des repas à la cantine à un euro.Après délibération du conseil, à l’unanimité, il est demandé à M le Maire de lancer l’étude de faisabilité de ce dispositif pour la cantine

**QUESTIONS DIVERSES**

* M le Maire informe le conseil qu’une demande de subvention pour les jeunes sapeurs pompiers a été reçue. Après délibération unanime du conseil municipal il est accordé une subvention de 40 euros.
* M le Maire informe le conseil qu’une demande de subvention pour l’ADMR a été reçue. Après délibération unanime du conseil municipal il est accordé une subvention de 150 euros.
* M le Maire informe le conseil qu’une demande de subvention pour le secours catholique a été reçue. Après délibération unanime du conseil municipal il est accordé une subvention de 200 euros.
* M. Le Maire informe le conseil municipal qu’il a reçu les remerciements pour la subvention versée au Secours Populaire,
* M. Le Maire donne lecture d’une lettre de remerciements d’une école du Sénégal, après une collecte et un envoi de matériel pédagogique par des habitants de la commune,
* Mme Langlois poursuit le dossier de reprise de l’ancien restaurant,
* Mme Poirier s’inquiète de la pollution lumineuse créée par des lampes extérieures qui restent allumées toute la nuit dans le domaine privé,
* Mme Leboucher informe que l’Entreprise pour l’entretien de la commune, est intervenue pour le taillage au château d’eau.

La séance est levée à 21 h 00.